

Questions orales

La déréglementation n'est pas avantageuse pour les consommateurs. Les Ontariens et les Manitobains paient le gaz naturel 125 \$ par an de plus qu'ils ne devraient. Le coût excédentaire global s'élève à 60 millions au Manitoba et 600 millions en Ontario. Les ministres de l'Énergie du Canada doivent se pencher sur cette situation injuste.

* * *

LE COMMERCE EXTÉRIEUR

LES NÉGOCIATIONS ENTRE LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS—
L'APPUI DU PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

M. Don Ravis (Saskatoon-Est): Monsieur le Président, hier soir, le président Reagan, dans son discours sur l'état de l'union, s'est engagé à conclure un accord «historique» de libre-échange avec le Canada, principal partenaire commercial des États-Unis. On peut certainement l'interpréter comme une preuve que le gouvernement Reagan continue à être en faveur d'un accord visant à favoriser le commerce.

Le Canada vit du commerce. Les exportations comptent pour plus de 30 p. 100 de notre revenu national. Étant notre principal partenaire commercial, les États-Unis offrent un débouché à 78 p. 100 de nos exportations et 22 p. 100 des leurs passent par nos frontières.

Aucun autre gouvernement canadien n'a abordé ce problème vieux de 120 ans dans un tel esprit de collaboration. Au lieu de collaborer avec notre partenaire commercial le plus proche et le plus important, le gouvernement précédent avait préféré juguler les mesures conduisant à un accord commercial global.

Le gouvernement conservateur s'est engagé à poursuivre les négociations avec nos amis au sud de la frontière dans le cadre d'entretiens commerciaux bilatéraux afin d'établir un cadre favorable à la création d'emplois dans toutes les régions du Canada et à la relance économique.

* * *

LES CATASTROPHES

L'INCENDIE D'UN HÔTEL À PUERTO-RICO—ON DEMANDE QUE
LES VOYAGEURS CANADIENS SOIENT MIEUX RENSEIGNÉS

M. Roland de Corneille (Eglinton—Lawrence): Monsieur le Président, la veille du Jour de l'An, un incendie tragique a éclaté à l'hôtel Dupont Plaza de San Juan, à Puerto Rico, coûtant la vie à 96 personnes, dont deux résidaient dans ma circonscription. Je veux exprimer mes plus sincères condoléances à leur famille. Cet incendie a sans doute eu pour origine un sérieux conflit de travail entre le syndicat et la direction de cet hôtel.

Je voudrais faire une recommandation au ministère des Affaires extérieures et au ministère des Transports. Je propose aux ministres d'établir une réglementation exigeant que les compagnies aériennes et les agences de voyage signalent à leurs clients les régions du monde où sévissent le terrorisme, des troubles politiques ou des conflits ouvriers-patronaux. Cela fournirait aux voyageurs canadiens des renseignements précieux pour le choix de leur lieu de vacances.

Par mesure de précaution, les Canadiens méritent d'être informés des conflits violents, et j'exhorte vivement les ministres à tenir compte de ma recommandation.

LE SÉNAT

ON PRÉCONISE UN SÉNAT ÉLU

M. William G. Lesick (Edmonton-Est): Monsieur le Président, une enquête récente de la Presse canadienne a révélé que moins du tiers des 104 sénateurs ont assisté aux séances régulières du Sénat durant la session d'automne. L'enquête portait sur 19 jours de séance.

On peut comprendre que des sénateurs s'absentent exceptionnellement pour des raisons de santé, mais un tel manque d'enthousiasme de la part de cette institution dominée par les libéraux nous incite à en réévaluer le rôle et à envisager une réforme du Sénat. Le temps est venu d'examiner sérieusement le principe d'un Sénat élu, obligé de rendre compte aux électeurs canadiens aussi bien de ses actes que de son inertie.

La population de ma province de l'Alberta prône depuis longtemps l'idée d'un Sénat élu, équitable et efficace. De nombreux Albertains attendent un tel changement avec impatience puisqu'ils sont convaincus que l'élection des sénateurs ne peut que contribuer à donner à leur province la place qui lui revient dans la Confédération.

Le Sénat est une institution essentielle de notre Confédération et sa raison d'être est indiscutable. Cependant, une réforme s'impose et le Sénat doit désormais rendre compte à la population canadienne.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

LES PÊCHES

L'ATTRIBUTION DES CONTINGENTS DE MORUE À LA FLOTTE DE
PÊCHE FRANÇAISE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, c'est au ministre des Pêches et des Océans que je m'adresse. L'année dernière, les pêcheurs français ont pris au large des côtes de Terre-Neuve environ 21 000 tonnes métriques de morue de plus que leur contingent. Pour la gouverne du ministre, cela représente environ 9 millions de morues. Si l'on pouvait mettre ces morues bout à bout, on obtiendrait une ligne qui, franchissant l'Atlantique, s'étendrait de Terre-Neuve jusqu'à Paris. Cela n'a pas empêché le ministre d'accorder à ces pêcheurs un contingent additionnel de 15 000 tonnes métriques. C'était bien assez que le gouvernement ait vendu aux États-Unis les travailleurs forestiers du Canada, pourquoi a-t-il vendu nos pêcheurs à la France?

L'hon. Thomas Siddon (ministre des Pêches et des Océans): Tout d'abord, monsieur le Président, je suis assez étonné que l'honorable chef de l'opposition n'ait pas étudié ses dossiers ou qu'il n'ait pas au moins pris connaissance des éléments de l'accord que j'ai annoncé aujourd'hui. Nous n'avons pas offert un contingent additionnel de 15 000 tonnes de morue. En fait, ces quantités, qui sont prévues dans l'accord à long terme avec la France et la Communauté économique européenne, ainsi que l'attribution de la zone 3PS, figurent dans le plan de pêche qui a été annoncé l'année dernière et qui a été pleinement discuté et négocié avec les représentants du secteur et les gouvernements de Terre-Neuve et des autres provinces de l'Atlantique.